

Union soviétique afin de voir ce qu'on a fait dans ce pays? De plus, recommanderait-il ou approuverait-il une visite par le comité des affaires indiennes afin que ses membres puissent se rendre compte eux-mêmes des méthodes utilisées?

* * *

LES POSTES

LA RÉOUVERTURE DE CERTAINS BUREAUX

M. Craig Stewart (Marquette): Je voudrais poser une question au ministre chargé des Postes. Étant donné les plaintes nombreuses formulées au sujet des services postaux ruraux dans les régions où l'on a fermé des bureaux de poste l'année dernière, le ministre s'engagerait-il à rouvrir ces bureaux lorsque la grande majorité des résidents intéressés le réclament.

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre sans portefeuille): Il me faudrait étudier précisément le sens de la question. On m'a adressé de nombreuses demandes de réouverture de bureaux de poste. Ma réponse immédiate serait que nous n'avons pas l'intention d'en rouvrir, mais que nous allons étudier la possibilité de le faire dans les cas où des difficultés résultent de leur suppression lorsqu'aucun service n'y a été substitué.

M. Stewart (Marquette): Lors de la fermeture de ces bureaux de poste, le ministère a dit qu'il s'agissait d'un essai pour une période d'un an. Dans ces conditions, le ministre ne reviendrait-il pas sur sa décision?

L'hon. M. Côté: Je ne me rappelle pas cela, monsieur l'Orateur.

* * *

LES PÊCHES

LA SUPPRESSION DES OPÉRATIONS DE PÊCHE ÉTRANGÈRES DANS LES EAUX TERRITORIALES

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Peut-il dire qu'à compter d'aujourd'hui, les nations jouissant de droits traditionnels à l'intérieur de la zone de 12 milles, mentionnée par le ministre des Pêches, ne peuvent plus pêcher à l'intérieur de cette zone?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): La déclaration du ministre des Pêches et des Forêts se passe de commentaire. Elle me paraît claire sur ce point. Si elle ne l'est pas, je pourrai peut-être examiner cette question particulière. J'estime cependant que le ministre des Pêches et des Forêts y a répondu ce matin dans sa déclaration.

M. Lundrigan: Le ministre doit sûrement pouvoir nous dire si ces pays peuvent pêcher à l'intérieur de la zone. Il est après tout secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Après avoir lu la déclaration du ministre, si, en vérité, il l'a fait, peut-il nous dire si le Canada est prêt à agir unilatéralement pour établir des mesures, les faire appliquer et imposer des sanctions si l'on ne s'y conforme pas?

[M. Thomson.]

L'hon. M. Sharp: Je ne peux donner d'autre réponse que celle du ministre des Pêches et des Forêts lui-même, savoir que des mesures de ce genre pourraient bien desservir les intérêts généraux du Canada ou, en vérité, les pêcheurs de Terre-Neuve.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE REMPLACEMENT DES AVIONS PATROUILLEURS ARGUS

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question au ministre de la Défense nationale. Il s'agit des négociations en cours avec diverses sociétés au sujet d'un remplacement pour l'avion de contrôle maritime Argus. Le ministre peut-il nous dire si l'offre intéressante de la Boeing Aircraft Company dont il a parlé hier consiste à livrer des cellules Boeing pour les faire transformer dans des avionneries canadiennes?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je dois signaler que la Boeing n'a pas fait d'offre proprement dite. On nous a remis une proposition concernant une méthode d'adaptation des avions 707 pour en faire des patrouilleurs aériens de longue distance.

M. Rowland: Est-ce que la proposition prévoit que cette adaptation doit se faire dans une avionnerie canadienne?

L'hon. M. Macdonald: La question préliminaire à trancher, c'est celle de savoir si cet avion, construit surtout pour le transport aérien à longue distance, peut être modifié de façon à acquérir les qualités de vol stationnaire de l'Argus. Il nous faudrait résoudre les problèmes techniques que comporte cet usage de l'avion avant d'entrer dans les détails de la construction.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ DANS L'OcéAN INDIEN ET LE COMITÉ DU COMMONWEALTH

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): J'aimerais poser une question au premier ministre suppléant. Elle a trait à ce qu'on pourrait appeler l'enfant mort-né de la conférence de Singapour, le comité permanent de la sécurité dans l'Océan Indien. Compte tenu du nombre croissant de démissions du groupe, nous dirait-il si les membres qui restent ont décidé de tenir une réunion? Le comité serait-il dissous, ou le Canada attend-il que tous les autres membres s'en retirent?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je veux signaler au député que nous n'avons pas l'intention de prendre des dispositions pour nous retirer du comité. Nous estimions que l'initiative était utile et nous le pensons encore. Toutefois, je suis certain que le comité ne se réunira pas. Trop de pays ont maintenant manifesté l'intention de s'en retirer et la réunion ne serait pas conforme aux vœux de la conférence de Singapour.